Une opposition constructive face à M. Kelyor est-ce possible ?

Historique des dossiers, Clos d'Émery, Plaine nord, Économie d'énergie, Recherche de subventions.

Clos d'Émery

Suite aux élections municipales, le quartier du Clos était sous tension.

J'ai proposé une réunion de tous les élus nouvellement installés. Sur l'hypothèse que l'on devait faire un bilan et de toute évidence explorer une nouvelle voie vers une solution positive.

Conclusion : une présentation des actions faites et en cours, par M.Kelyor, qui se termine par « tout a déjà été fait durant 20ans, mais si M. Huleux nous propose de trouver d'autres perspectives, pourquoi pas ».

Ce n'est pas chose facile, mais mes compétences et un réseau d'élus me per- mettent après plusieurs fins de non-recevoir d'explorer une voie possible.

Courriers, appels téléphoniques, rendez-vous, et enfin un acte fort, une possibilité d'un diagnostic flash.

Ceci au conditionnel d'une demande de la copropriété (acquise depuis le début de ma recherche) et surtout un courrier de M. le maire demandant ce diagnostic pour le quartier du Clos. Je fais cette demande le 20 avril auprès de M. le maire. Après la cérémonie du 8 mai, je dois rencontrer M.Kelyor pour cette demande, mais voilà entre-temps le conseil municipal du 4 mai avait eu lieu et mon opposition au stationnement en zone bleue sur tout le Bourg lié à la taxe macaron me valait un

Tribunal stalinien de premier ordre. Un avertissement et une **menace de**

suppression des dossiers délégués.

Je renvoie les Emerainvillois sur la page « Le maire a écrit » « Dernier courrier » lettre à M.Huleux. (site officiel Emerainville).

Rien de tel que des accusations anonymes pour justifier un retrait de dossiers.

Plaine nord

Je fais une proposition à la commission environnement du 13 mai 2014.

Suivre le dossier « Plaine nord », marché bio et agriculture urbaine. M.le maire accepte cette proposition. Réf. Compte-rendu commission écologie- développe- ment- énergie du 13 mai 2014.

Depuis ce dossier a donné lieu à une pré-étude de faisabilité qui s'avère très positive.

Cette étude a été présentée au propriétaire du terrain, EPAMARNE le 1er décembre 2014.

Son avis est essentiel, il faudra faire valoir le terrain comme zone agricole et trou- ver une forme de contrat, location avec mission, propriété à la CA Valmaubuée ou autre.

Depuis j'ai prospecté différents producteurs qui le moment venu pourront proposer leurs produits sur un marché hebdomadaire, alterné entre le Bourg et Malnoue. Des visites de terrain ont été nécessaires pour un éventuel forage, permettant l'arrosage. Nous sommes toujours en attente de la réponse d'**EPAMARNE**.

Économie d'énergie

Lors de la commission écologie- développement- énergie, j'ai proposé un bilan énergétique de l'éclairage public. M. le maire me renvoie sur le directeur du service M. Belanger. Celui-ci après plusieurs mois finit par me dire qu'il n'a pas les moyens d'effectuer ce bilan. Il faut chercher dans les archives. J'insiste, mais pas de réponse hormis une liste très succincte de lieux avec leur puissance d'éclairage, totalement insuffisante pour une étude de plan d'économie d'énergie. En toute fin je donne l'adresse de l'ADEME pour qu'une démarche soit faite. À ce jour aucune nouvelle.

Recherche de subventions

Il est couramment entendu que la chasse aux subventions est ouverte toute l'année.

La région Île-de-France propose une aide par financement à la mise en conformité (norme PMR) des arrêts de bus. Aménagement des niveaux de désertes et exécution des travaux pour mobilité réduite. Ces travaux d'un coût élevé engagent des sommes qu'il faut programmer dans le temps. Cette aide financière est de 80 % des coûts réels, plafonnés à 1 M€. Et est proposée depuis déjà 3 ans

Notre chasseur municipal M.Le Maire est à l'affût, mais voilà, le gibier et embusqué sur internet.

Le chemin est praticable par tout un chacun un peu curieux,
/jets ? target = 322 & term = 53 & type = aide_regionale nous y sommes ! Pas très difficile, même pour moi chasseur débutant, la bête a été levée.
Voilà comment nous avons risqué de perdre 80 % du montant des travaux.

À mon questionnement au sujet de cette subvention, lors d'un conseil municipal M.Le Maire m'a répondu : « *j'ai un ami qui cherche pour nous,* ».

Dans une mairie digne de ce nom, un service compétent doit être capable de trouver toutes les subventions possibles.
Il n'est pas besoin pour faire des économies de couper les gommes et les crayons en 4, il faut du bon sens et de l'innovation pour une gestion des dossiers et pas seulement réduire la démarche à une gestion comptable. Certes les crédits venant des différents pouvoirs publics sont en baisse, mais le nombre d'habitants aussi, et cela va l'un avec l'autre.

L'opposition doit pouvoir participer à la mise en œuvre de projets municipaux dans l'intérêt des habitants.

« **M.le Maire quel devrait être l'attitude d'un élu d'opposition : soumis et corvéble à merci et être de la majorité ? »**